Marguerite à la p(l)age

Trimestriel gratuit diffusé par la Mairie de Ste Marguerite-Sur-Mer / Directeur de publication : O. de CONIHOUT / Comité éditorial : Commission Communication de la Mairie (Ph. BOSQUET, Jean-François DEROIDE)

Contenu de ce numéro:

- *Le mot du Maire*
- *Agenda*
- *Vos démarches*
- *Actualités des commissions*
- *Nos Associations*
- *Sainte Marguerite*
- *Rétrospective*

Le Mot du Maire

Une rentrée ordinaire ?

Nous avons pu profiter de quelques occasions festives durant l'été. C'est une excellente nouvelle et nous espérons poursuivre durant l'année ces belles occasions de retrouvailles et de découvertes de talents artistiques.
La rentrée est aussi l'occasion de remettre quelques travaux en route. Vous découvrirez dans cette lettre d'information les chantiers prévus dans les prochaines semaines.
Et c'est aussi le moment des bonnes résolutions ? Les associations nous proposent des activités intellectuelles et sportives pour tous les âges : il faut entretenir sa forme physique et mentale !
Parmi ces objectifs, le Conseil souhaite notamment organiser le traditionnel repas des anciens le dimanche 21 novembre. Nous avons de bons espoirs que les consignes de la Préfecture nous le permettront. Dans ce cadre, j'encourage d'ailleurs vivement les habitants à se faire vacciner, pour celles et ceux qui ne le seraient pas déjà.
Pour tout ce qui touche à la vie communale, le Conseil est attentif aux projets qui pourraient émerger. C'est par exemple le cas d'une « fête du village » à la fin juillet ; c'est aussi un appel à projets que le Conseil lance pour dynamiser la plage durant l'été. Et bien entendu, les différentes initiatives proposées par des associations dynamiques sont toujours examinées avec attention.
Bonne rentrée aux écoliers, aux lycéens, aux étudiants, aux enseignants.
Et un souhait de redémarrage significatif de l'activité économique de notre territoire.

Olivier de CONIHOUT

Agenda

- Les 18 et 19 septembre : Journées européennes du patrimoine – (ouverture du Phare) – Cap d'Ailly
- Samedi 23 Octobre : Concert PIAF – « la môme du 45 » - salle des fêtes de Quiberville, concert prévu en 2020 reporté
  1ère partie Joséphine Blanc (artiste locale originaire de Sainte Marguerite) - Cap d'Ailly
- Dimanche 21 novembre : Repas des anciens
- Samedi 11 décembre : Noël des enfants
- Samedi 18 Décembre : Concert traditionnel de Noël. Eglise de Sainte Marguerite, Programmation en cours – Cap d'Ailly

Le samedi 2 octobre : Evénement

L'association Cap d'Ailly vous propose une représentation d'exception
à partir de 20h à l'Eglise de Longueil (entrée libre) :

Depuis 1998, le Poème Harmonique fédère autour de son fondateur Vincent Dumestre, des musiciens passionnés dévoués à l'interprétation des musiques des XVIIème et XVIIIème siècles. Rayonnant sur la scène française comme internationale, l'ensemble témoigne par ses programmes inventifs et exigeants, d'une démarche éclairée au cœur des répertoires et d'un travail approfondi sur les textures vocales et instrumentales.

Vos démarches

La Mairie vous accueille aussi pour les démarches suivantes :
- Recensement (pour tous les jeunes à partir de 16 ans – nécessaire pour le passage des examens scolaires et du permis) ;
- Authentification de signatures pour les actes notariés ;
- Fourniture des cartes déchetterie ;
- Dépôts de demandes d'urbanisme (déclarations de travaux, permis de construire, certificats d'urbanisme…) ;
- Demandes de copies d'actes d'Etat Civil .

Ces démarches ne peuvent pas être effectuée dans notre Mairie :
- Cartes d'identité ou passeport : nous ne sommes pas dotés des outils de prise des empreintes et de signature électronique (s'adresser au service Etat Civil de la Ville de Dieppe)
- Attribution ou questions relatives aux ordures ménagères : Contactez le service de collecte de l'Agglomération Dieppe-Maritime au 02 32 06 33 79

Nouveaux horaires à compter du 1er septembre:
Les lundi et vendredi : de 14h à 17h00
Le mercredi : de 10h à 12h
Le 1er samedi de chaque mois : de 10h à 12h
Possibilité de rendez-vous sur d'autres horaires
Contact : secretariat@ste-marguerite-sur-mer.fr ou 02 35 85 12 34
Fermeture pour congés :
du 25 octobre au 02 novembre

Actualité des Commissions

Travaux

Bonne nouvelle !

Le problème historique du ruissellement rue de la ferme est en passe d'être solutionné. Les Bassins Versants vont réaliser un fossé (noue) pour canaliser les effluents vers la Saâne. Cet ouvrage n'aurait pas pu voir le jour sans l'acquisition du terrain qu'il traverse.
Merci à Mr et Mme Legrand pour leur concours a la concrétisation de ce projet.

La haie existante sera conservée. Un chemin piétonnier herbeux sera aménagé entre la noue et la haie. Les travaux débuteront deuxième quinzaine de septembre mais la réalisation ne sera opérationnelle que cet hiver.

L'école maternelle fait peau neuve !

Nous avons profité des vacances scolaires pour effectuer la réfection du sol de l'école.
L'ancien revêtement, très endommagé, avait été mis en place lors de la création des locaux.

Travaux électriques

En début d'année, le conseil a voté un plan d'investissement sur l'éclairage public de Sainte Marguerite .
Ces projets, seront réalisés ces prochains mois. Ils seront subventionnés à hauteur de 80% en moyenne, par le SDE76 (Syndicat Départemental d'Energies de Seine-Maritime).
Les 20% restants, à la charge de la commune, s'amortiront par les économies d'énergie de l'éclairage LED, mais également par des économies sur les coûts de maintenance (non subventionnés) générés chaque année par la vétusté des installations.
Les différents chantiers sont :
1°) Mise en conformité de toutes les armoires électriques de l'éclairage public ;
2°) Remplacement des lanternes du haut de Blancmesnil et Belles Etentes au profit d'un éclairage LED ;
3°) Remplacement projecteur éclairage église LED ;
4°) Changement des pylônes et lanternes LED, secteur des bungalows ;
5°) Changement des pylônes et lanternes LED de la plage.

C'est la société Cégélec qui œuvrera à la réalisation de tous ces projets.

Francis LEGROUT

Nos Associations

Des activités toute l'année

Bouger, découvrir, apprendre, créer, s'exprimer, partager : à Sainte-Marguerite, plusieurs associations vous proposent des activités toute l'année. Dès début septembre pour certaines (se renseigner auprès des responsables) elles redémarrent. Bien sûr, il faudra se conformer aux règles sanitaires en vigueur au moment donné (Pass sanitaire notamment). N'hésitez pas à vous inscrire dès à présent.

Nouveau ! : Tennis de table à Sainte-Marguerite avec DIEPPE UCTT

Tennis de table avec Pascal Cavecin, habitant de la commune et président de DIEPPE UC Tennis de table : un entraînement dirigé loisir pour jeunes et adultes, le lundi de 18h30 à 20h30 dans la salle polyvalente. Une table d'abord puis une deuxième en fonction du nombre d'inscrits. L'activité est gratuite, mais il faut être licencié au DIEPPE UC TT (80 euros). Cette licence vous permet d'être assuré à la MAIF et vous donne l'opportunité d'entraînements supplémentaires dans la salle Max Bozon de Dieppe. Pour d'autres informations sur les activités, consultez le site internet du club et ses réseaux sociaux Facebook et Instagram.
Pour l'inscription à Ste-Marguerite : Pascal Cavecin : 06 22 25 93 59 ; email : cavecin.pascal@hotmail.fr

Avec le Club Sports et Loisirs de l'Ailly (CSLA) :
Informatique, les mercredis de 16 à 18h (salle de la Mairie) - Anthony Bénard 06 03 99 52 79
Gymnastique, les jeudis de 18h 15 à 19h 30 (salle du Point de rencontre) – Marie-Danièle Viaduc 06 19 85 53 04
Couture, les jeudis de 9h à 12h (salle de la Mairie) – Jocelyne Lemarié 06 20 05 45 41 (Présidente CSLA)
Randonnée les mardis ou les vendredis matin de 9h 30 à 12h. Découverte de la région et marche non forcée avec un guide qui connaît les arbres et les fleurs - Jacques Thomas 06 20 05 45 41. Vous êtes prévenus par SMS quant au lieu de rdv.
NB : possibilité de rejoindre une activité en cours d'année. Certaines activités sont gratuites (gymnastique, randonnée) mais adhésion nécessaire à l'association : 15 euros par an. Pour celles qui sont payantes, contactez les animateurs.

Avec l'Atelier d'écriture, un lundi sur deux, de 18h à20h30 (salle de la Mairie) ; début lundi 13 septembre – Françoise Gambs 06 89 68 73 58

Avec le Club Caprimont, tous les 1ers jeudis après-midi du mois, dans la Salle de la Mairie, se réunissent les Anciens autour de tables de jeux pour échanger et partager.
Présidente, Colette Gouyer : 06 82 30 22 04

Avec Marakana :
Ateliers de danse afro-contemporaine à la Salle du Point de rencontre, les mercredis de 18h30 à 21h30 avec Hannah Wood et Gaoussou Koné. Tarif 20 euros l'atelier de 3h. Adhésion 8 euros. Dates : 22 sept, 13 oct, 10 nov, 01 déc, 05 janv, 26 janv, 02 mars, 06 avril, 04 mai, 08 juin, 06 juillet. Des stages avec différents intervenants seront proposés tout au long de l'année. Programme communiqué au fur et à mesure.
Référente Marie Turmel : marie.turmel@free. Tel : 06 13 27 00 37.

Course pour tous chaque mardi 18h45, parking du phare d'Ailly à partir de 14 ans : Fractionné, footing, côtes, montée de marches. Tous niveaux, esprit convivial. Dès le 7 septembre. Adhésion Marakana + assur. : 30 €. Contact : Coralie Bellamy 06 71 22 61 09/ coraliemauger@hotmail.com.

Christine MOUQUET

Sainte Marguerite

Elle fut martyrisée par Olibrius. Elle murmurait à l'oreille de Jeanne d'Arc.

En 1428, pendant la guerre de Cent Ans, la jeune Jeanne d'Arc reçoit de trois saints, dont Sainte Marguerite d'Antioche, la mission de délivrer la France de l'occupation anglaise. Elle s'y emploie avec succès et est brûlée vive à Rouen en 1431.

C'est vingt années plus tard, en 1451, qu'apparaît pour la première fois dans les archives le patronyme de Sainte Marguerite rattaché à celui de Caprimont, nom d'origine de notre commune. La notoriété donnée à cette sainte par Jeanne d'Arc aura sans doute pesé dans le choix des habitants. Au cours des années, notre village change souvent de nom, la plupart du temps des déclinaisons de Caprimont, Quièvremont, et Sainte Marguerite. Pendant le XXe siècle c'est Sainte-Marguerite jusqu'à l'année 1981 où elle devient Sainte-Marguerite-sur-Mer.

Antioche est une ville du sud de la Turquie proche des frontières libanaises et syriennes. Sainte Marguerite d'Antioche naît vers 270. Convertie au christianisme elle est d'une grande beauté, ce qui la fait remarquer par le gouverneur romain Olibrius. Celui-ci lui fait des avances mais exige qu'elle renonce à sa religion.

Devant ce miracle 15.000 païens se convertissent mais sont aussitôt décapités recevant ainsi le Baptême du Sang. Elle subit le même sort non sans avoir demandé à Dieu que toute femme en couche qui l'implorerait enfante heureusement. Elle est devenue la patronne des sages-femmes et des accouchées.

On trouve des représentations de Sainte Marguerite dans l'église sur les vitraux de Max Ingrand (1908-1969) et sur l'une des faces des Fonts Baptismaux de forme octogonale. Il y avait une statue de la Sainte en bois polychrome. Elle a été volée en 1983.

Sainte Marguerite d'Antioche est fêtée le 20 juillet. La Paroisse prévoit de perpétuer la tradition d'une messe dominicale à une date proche de cette fête dans notre commune ; cette année, ce fut le 25 juillet. Un grand merci à Henry Daniel, historien de Quiberville-sur-Mer et de la Côte d'Albâtre, qui m'a fourni une grande part de la documentation reprise ici.

Philippe Bosquet

Le 18 juin, signature du premier PACS de l'année 2021.
Encore toutes nos félicitations à Céline PETIT et Gautier BOUTEILLER

Le 2 juillet, une réunion publique d'information sur l'élaboration du PLU était organisée à la Salle du Point de Rencontre

Les 3 et 4 juillet, la commune constituait un point de contrôle pour le Trailwalker organisé par l'Association Oxfam

Le 10 juillet, grand succès pour le Festival «Sur les Chemins du Phare» organisé par l'association Marakana

Le 14 juillet :
- Cérémonie de commémoration
- Vœux du Maire
- Concert «18h à la plage» avec Nicolas Noël (organisé avec le concours de l'Association Cap d'Ailly)

Le 23 juillet, inauguration de l'exposition de la Saâne

Le 23 juillet, inauguration du Salon d'été
Proposé par l'Association Cap d'Ailly
L'Association remercie tous les bénévoles qui ont apporté leur concours à l'organisation

Le 14 août, concert flûte et violoncelle à l'Eglise – Cap d'Ailly

Le 19 août, cérémonies de commémoration du raid canadien de 1942